

**Statement by Canada on Behalf of Canada, Australia and New Zealand (CANZ)**

**Delivered by Conrad Sheck, Counsellor (Finance and Administration) at the Permanent Mission of Canada to the United Nations, to the Fifth Committee of the 67th Session of the United Nations General Assembly: Improving the Financial Situation of the United Nations**

**NEW YORK, October 18, 2012**

Thank you Mr. Chairman.

I have the honour to speak today on behalf of Canada, Australia and New Zealand.

As this is the first time that CANZ is formally addressing the committee this session, allow us to offer you and your colleagues our congratulations on your election to the Bureau of the Fifth Committee. We have every confidence that under your leadership, the committee will conduct its business during this session efficiently and in a positive spirit and conclude its work in a timely manner.

We would like to thank Mr. Yukio Takasu, Under-Secretary-General for Management, for his presentation on October 11th on the financial situation of the United Nations.

Mr. Chairman,

CANZ delegations are encouraged to see some positive signs in the UN financial situation, particularly as the Organization and its Member States continue to confront an uncertain international economic environment. The fact that 31 Member States were current in all their obligations to the Organization as of 11 October 2012 as compared with 18 Member States in this position on the same date last year is a very welcome development.

As well, with slightly lower assessments and higher levels of receipts, we are pleased to see that the value of unpaid assessed contributions to the Organization had declined by \$12 million on a year over year basis as of the cutoff date for the presentation by USG Takasu.

We note with some concern, however, that with significant disbursements in the final quarter of the year, the regular budget cash position of the Organization is projected to be tight at the end of 2012. We are, of course, mindful that this position can, and we expect will, be improved as Member

States take action in respect of their unpaid assessed contributions. Moreover, CANZ is also aware of the significant potential pressures on the finances of the Organization which must be dealt with as we move toward the second half of the current biennium.

As always, we will be monitoring the ongoing situation closely.

Mr. Chairman,

We welcome the continued decline in debt projected to be owed by the end of this year to Member States providing troops and equipment to UN peacekeeping operations. CANZ delegations also appreciate the effort being made by the Secretariat to expedite outstanding payments to member states.

We note as well that there has been an improvement in the amount outstanding for peacekeeping operations as of October 5, 2012. As this improvement in the level of unpaid assessments is, however, in part attributable to a lower level of peacekeeping assessments for the current fiscal year, this situation also serves as a reminder that, despite their complex nature, the realization of real efficiencies in this area still depends on structural improvements in the manner in which peacekeeping operations are planned, implemented and maintained.

Mr. Chairman,

CANZ delegations remain concerned about the ongoing impact of Member State arrears on the work of the Organization.

We are concerned that the percentage amount of unpaid assessments is currently above that at year end 2011 for both the regular budget and the peacekeeping operations budget. The significant level of outstanding contributions reminds us of the need to take this matter seriously. CANZ delegations recognize that differences in national fiscal years are one factor that makes it difficult for some member states to be current in their payments.

We believe, however, that it is important to recall that persistent arrears generate cash flow issues that have serious consequences and a negative impact on effective management across the Organization. Liquidity problems have, for example, been a cause of the imprudent practice of cross-borrowing between peacekeeping operations.

Mr. Chairman,

CANZ delegations continue to demonstrate our commitment to the work of the United Nations by paying our dues in full and on time. We urge all Member States to fulfill their Charter obligations to pay assessed contributions in full, on time and without condition. We would strongly encourage eligible Member States to consider submitting multi-year payment plans as a possible mechanism for addressing their arrears.

Improving the financial situation also requires that all Member States recognize that they have a shared responsibility to ensure that the resources we entrust to the Organization – our Organization - are managed effectively and efficiently. Our fellow citizens demand this of their representatives at home, they should expect no less of us here.

In this regard, CANZ once more affirms its commitment to support the efforts of the Secretary-General to improve financial discipline, enhance oversight and ensure accountability for results. CANZ delegations welcome these initiatives to increase the efficiency of the United Nations in the interest of making better use of available resources in the achievement of agreed mandates.

In our efforts to improve the financial situation of the Organization and provide a solid, sustainable foundation for its vital work, Member States must work to develop an even stronger partnership with the women and men who serve it here at headquarters and around the world. The realization of our shared vision of a United Nations that is truly able to serve not only as a symbol of hope, but to overcome the challenges of providing greater security, freedom and prosperity demand that we work together to ensure that we use available resources wisely to produce real results.

Thank you Mr. Chairman.

**Déclaration du Canada au nom du groupe formé avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande (CANZ)**

**Prononcée par le conseiller (Finances et Administration) de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, M. Conrad Sheck, à la Cinquième Commission de la 67<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies : améliorer la situation financière des Nations Unies**

**NEW YORK, le 18 octobre 2012**

Merci, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Comme il s'agit de la première intervention de nos délégations à la Commission au cours de cette session, permettez-moi d'abord, en notre nom, de vous adresser nos félicitations pour votre élection au Bureau de la Cinquième Commission. Ces félicitations s'adressent aussi à vos collègues. Nous sommes pleinement convaincus que, sous votre direction, la Commission poursuivra ses travaux au cours de cette session de manière efficace et dans un esprit constructif, et qu'elle les achèvera rapidement.

Nous aimerions aussi remercier le Secrétaire général adjoint à la gestion, M. Yukio Takasu, pour son exposé du 11 octobre sur la situation financière des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Nos délégations se réjouissent de constater certains signes d'amélioration de la situation financière des Nations Unies, notamment à l'heure où l'Organisation et ses États membres continuent d'être confrontés à une conjoncture économique incertaine à l'échelle internationale. À cet égard, nous accueillons avec beaucoup de satisfaction le fait que, en date du 11 octobre 2012, 31 États membres s'étaient acquittés de toutes leurs obligations financières envers l'Organisation, alors qu'ils n'étaient que 18 à pareille date l'année dernière.

De plus, malgré une légère baisse des quotes-parts, et en raison d'un meilleur taux de recouvrement, nous sommes heureux de constater que le montant des contributions non acquittées à verser à l'Organisation a diminué de 12 millions de dollars sur une base annuelle, suivant la date d'échéance pour l'exposé du Secrétaire général adjoint Takasu.

Nous notons cependant avec préoccupation que, étant donné les dépenses importantes à engager au cours du dernier trimestre de l'année, il restera peu de ressources de trésorerie à la disposition de l'Organisation à la fin de 2012, au titre du budget ordinaire. Bien entendu, nous sommes conscients que cette situation peut s'améliorer, et nous nous attendons à ce qu'il en soit ainsi, à mesure que les États membres veilleront à payer leurs contributions obligatoires non acquittées. Qui plus est, nos délégations sont également conscientes des contraintes financières importantes auxquelles l'Organisation pourrait avoir à faire face, à mesure qu'approche la deuxième moitié de l'exercice biennal actuel.

Comme toujours, nous suivrons de près la situation.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons de la diminution constante de la dette que, prévoit-on, les Nations Unies devront rembourser, d'ici la fin de cette année aux États membres fournisseurs de contingents et de matériel qui ont contribué à des opérations onusiennes de maintien de la paix. Nos délégations saluent en outre les efforts déployés par le Secrétariat pour accélérer le paiement des sommes dues aux États membres.

De même, nous prenons note de la diminution, en date du 5 octobre 2012, du montant des impayés au titre des opérations de maintien de la paix. Toutefois, cette diminution des contributions non acquittées résulte en partie d'une baisse du montant des quotes-parts relatives au maintien de la paix pour l'année financière en cours. En conséquence, cette situation nous rappelle aussi que la réalisation d'économies de coûts réelles en ce domaine, malgré la nature complexe de celles-ci, dépend encore de la nécessité d'apporter des améliorations structurelles à la façon dont les opérations de maintien de la paix sont planifiées et mises à exécution, et se poursuivent.

Monsieur le Président,

Nos délégations demeurent préoccupées par les répercussions actuelles, sur le travail de l'Organisation, des arriérés de contributions des États membres.

Plus spécifiquement, nous craignons que le pourcentage des contributions non acquittées soit en ce moment supérieur à ce qu'il était à la fin de l'année 2011, aussi bien au titre du budget ordinaire que du budget des opérations de maintien de la paix. Compte tenu du montant élevé de ces arriérés, il convient de rappeler l'importance de prendre cette question au sérieux. Certes, nos délégations sont conscientes que, comme les exercices budgétaires nationaux ne concordent pas toujours avec le calendrier des

Nations Unies, il est parfois difficile pour certains États membres de verser leurs contributions à temps.

Il importe cependant de rappeler, selon nous, que des arriérés persistants entraînent des problèmes de trésorerie qui ont de graves conséquences, y compris un effet néfaste sur la gestion efficace à l'échelle de l'Organisation. À titre d'exemple, des problèmes de liquidités entraînent le recours à une pratique hasardeuse, à savoir les emprunts internes entre les opérations de maintien de la paix.

Monsieur le Président,

Nos pays continuent à montrer leur attachement au travail des Nations Unies en payant en entier et à temps les sommes dues. Nous demandons instamment à tous les États membres de respecter leurs obligations en vertu de la Charte, notamment de payer leurs contributions obligatoires en entier, à temps et sans condition. Nous encourageons aussi fortement les États membres qui y sont autorisés à présenter un échéancier de paiement pluriannuel, étant entendu que ce mécanisme pourra les aider à payer les contributions non acquittées.

Pour améliorer la situation financière, il faudra aussi que tous les États membres reconnaissent qu'ils ont la responsabilité commune de veiller à ce que les ressources confiées à l'Organisation – notre Organisation – soient gérées avec efficacité et efficience. C'est d'ailleurs ce qu'exigent nos compatriotes de leurs représentants, dans nos pays, de sorte qu'il est normal qu'ils attendent la même chose de nous ici.

Sur ce point, nos délégations réaffirment à nouveau leur détermination à aider aux efforts du Secrétaire général pour améliorer la discipline financière et budgétaire, renforcer le contrôle et veiller à ce que l'on rende compte de l'atteinte des résultats. Nos délégations saluent les initiatives visant à accroître l'efficacité des Nations Unies, pour que celles-ci utilisent mieux les ressources disponibles dans l'exécution des mandats convenus.

Dans leurs efforts pour améliorer la situation financière de l'Organisation et jeter des bases solides et durables pour son travail essentiel, les États membres doivent s'attacher à nouer un partenariat encore plus solide avec les femmes et les hommes qui se dévouent ici, au siège des Nations Unies, et dans le monde entier. Pour concrétiser notre vision commune, à savoir des Nations Unies qui peuvent de fait non seulement symboliser l'espoir, mais aussi vaincre les obstacles à une sécurité, à une liberté et à une

prospérité accrues, nous devons veiller ensemble à utiliser judicieusement les ressources disponibles afin d'obtenir des résultats concrets.

Merci, Monsieur le Président.